

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Crédits globalisés 2022

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 88
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2022

Réuni le : 04/04/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les modalités de répartition de la subvention 2022 pour les crédits globalisés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les modalités de répartition de la subvention sont les suivantes:

- Droits de reprographie pour un montant calculé en fonction de l'effectif du collège,
- Manuels scolaires pour le solde de la subvention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0